

15. Février 1788.

249

& qui rompt l'harmonie & l'union de ses principes.

Maintenant il reste à proposer une expérience très-simple pour s'assurer si le dépôt qui se forme est du tartre ou appartient à la précipitation de la litharge ; il s'agit de le laver, de le faire sécher, & de l'exposer sur un charbon ardent ; si c'est du tartre, il se gonflera, noircira, brûlera avec flamme & donnera une odeur propre au tartre, odeur qui se rapproche un peu de celle du pain brûlé. La litharge, au contraire, soumise à la même expérience, ne se tuméfiera pas, ne donnera ni fumée ni flamme ; elle ne noircira pas : si le charbon est actifié par le soufre, on verra se former un petit bouton de métal qui sera le plomb ressuscité par le phlogistique du charbon. »



DEpuis quelque tems les feuilles publiques parloient avec admiration d'un nouveau barometre, comme d'une découverte digne du siecle des lumieres. La gloire de cette invention vient d'être dissipée, comme celle de tant d'autres, par une lettre du P. Cotte à M^r. l'abbé de Fontenai conçue en ces termes.

Laon, 28 Août 1787.

« Vous avez rapporté, Monsieur, d'après un
» papier anglois & la *Gazette de santé*, un fait
» relatif à l'usage des sangsues, comme baro-
» metre. J'ai l'honneur de vous prévenir que
» ce fait a été publié dans les papiers publics
» en 1774, par un curé des environs de Tours,
» que Mrs. Valmont de Bomare & Bonnet ont
» répété les expériences de Mr. le curé des
» environs de Tours, & que le succès n'a pas